



La crise humanitaire des rohingyas dans l'État d'Arakan

INFO
BIRMANIE

Juillet 2015

Violences récentes à l'encontre des rohingyas

En juin 2012, le massacre de dix musulmans à la suite du viol et du meurtre d'une jeune femme bouddhiste, a marqué le début d'une série de pogroms contre les rohingyas et d'autres communautés musulmanes. [Les violences qui ont suivi](#) ont donné lieu à d'innombrables morts (les estimations varient de quelques centaines à plus d'un millier), à des déplacements internes de population à grande échelle et à une politique de ségrégation dans l'État d'Arakan.

Les organisations internationales qui ont enquêté sur ces violences - y compris Human Rights Watch - ont rassemblé des preuves montrant que ces attaques pouvaient être qualifiées de nettoyage ethnique et de crimes contre l'Humanité.

Conséquences humanitaires des violences

L'UNHCR a déclaré qu'entre 2012 et 2014, plus de 80 000 rohingyas ont fui la Birmanie par bateau. Par ailleurs, environ 140 000 rohingyas, forcés de quitter leurs maisons, vivent dorénavant dans des camps temporaires. Malgré leurs conditions de vie déplorables, l'accès humanitaire est restreint par les autorités qui ont mis en place une politique de ségrégation plutôt que des mesures destinées à sécuriser la distribution de l'aide.

Contexte de la crise humanitaire

Les conditions de vies alarmantes des rohingyas dans les camps de l'État d'Arakan et la crise des boat people sur la mer d'Andaman, ont attiré l'attention internationale ces trois dernières années, pourtant la situation humanitaire que vit la minorité n'est pas nouvelle. Depuis les années 60, les gouvernements successifs de Birmanie ont progressivement mis en place des lois et des politiques destinées à réprimer et appauvrir les rohingyas afin de les chasser de Birmanie.

[Les politiques gouvernementales](#) discriminent les populations rohingyas et limitent délibérément leur développement économique. Le processus de réformes mis en place par le Président Thein Sein depuis 2011 est de plus en plus répressif à l'égard de la minorité qui a vu ses [conditions de vie se détériorer](#) toujours davantage dans l'État d'Arakan.

Recommandations

- Un accès humanitaire libre et sans entraves dans l'État d'Arakan.
- La réforme de la loi sur la Citoyenneté de 1982.
- L'abolition des politiques et pratiques discriminatoires à l'encontre des rohingyas.
- L'utilisation officielle du terme "rohingya" par la communauté internationale.
- Une résolution forte du Conseil des droits de l'Homme des Nations Unies sur la Birmanie.
- La mise en place d'une Commission d'Enquête des Nations Unies concernant les potentielles violations du droit international au détriment des rohingyas de Birmanie.

[Les campagnes des bouddhistes extrémistes](#), en faveur du nationalisme birman ont pris une place centrale dans la vie politique birmane. Elles attisent la haine contre les rohingyas, et plus largement les musulmans.

En 1961, le Bouddhisme fût désigné religion officielle.

Faisant suite à cette décision, une série de lois et de mesures furent introduites dans le but de réprimer et d'isoler l'ethnie musulmane des rohingyas. C'est ainsi que fût introduite la Loi sur la Citoyenneté de 1982, loi qui renie la citoyenneté des rohingyas, puis l'interdiction, pour ces derniers, de voyager en dehors de l'État d'Arakan dès 1988.

D'autres règles visant les rohingyas mettent en place des restrictions sur les voyages entre ou à l'intérieur des districts. Des checkpoints routiers concernant uniquement la minorité ont été instaurés, ils comprennent des fouilles au corps et sont souvent utilisés par les autorités pour leur extorquer de l'argent. On recense également des mesures restreignant les mariages via une taxe obligatoire, ainsi que des taxes arbitraires sur un large pan d'activités, allant même jusqu'à taxer la mort de bétail. Les rohingyas sont aussi sujets au travail forcé, à la confiscation de terres, aux arrestations arbitraires et au chantage. Enfin, ils n'ont qu'un accès limité aux services publics tels que la santé ou l'éducation.

Toutes ces mesures s'imbriquent dans une stratégie de ségrégation et de discrimination destinée à rendre les conditions de vies des rohingyas déplorables, et ainsi à les forcer à fuir le pays.

Les conséquences humanitaires

La situation humanitaire est catastrophique mais ne date pas des violences de 2012, elle est le fruit de décennies de répression gouvernementale et d'appauvrissement de la communauté des rohingyas. Le gouvernement birman a échoué à fournir les services de base à la population de l'État d'Arakan, qu'elle soit bouddhiste ou musulmane. Les rohingyas sont particulièrement impactés puisqu'ils se voient le plus souvent refuser l'accès aux hôpitaux, cliniques et écoles.

- 70% des rohingyas n'ont pas accès à l'eau potable ou à une hygiène de base.
- Dans le district rohingya de Maungdaw, on recense un docteur pour 160 000 personnes. L'Organisation Mondiale de la Santé recommande un médecin pour 5 000 personnes.
- Seulement 2% des femmes rohingyas donnent naissance à l'hôpital.
- 44% de la population de l'État d'Arakan vit en dessous du seuil de pauvreté, c'est environ 20% supérieur à la moyenne des autres régions du pays.

Les restrictions gouvernementales de l'aide humanitaire

« ...la privation de services de santé vise délibérément la population rohingya, c'est ainsi que se déroule la croissante et permanente ségrégation de cette population. Les violations des Droits de l'Homme sont connectées à des politiques discriminatoires et de persécution à l'encontre des rohingyas musulmans, comprenant également des pratiques officielles et officieuses de la part des autorités locales et centrales, restreignant le droit à une nationalité, au mouvement, au mariage, à une famille, à la santé et à la vie privée. »

Constats du Rapporteur Spécial sur la situation des Droits de l'Homme en Birmanie– Rapport de Tomas Ojea Quintana, avril 2014.

- Les organisations internationales qui interviennent en Birmanie pour répondre aux besoins des populations doivent signer, avec le gouvernement, un *Memorandum of Understanding (MoU)*. Celui-ci est très strict et peut prendre plusieurs années à obtenir.
- Le MoU restreint ce que les organisations peuvent faire. Si elles veulent travailler sur une nouvelle aire géographique ou proposer de nouvelles activités pour subvenir à un besoin, elles doivent entamer de longues et difficiles négociations.
- Le gouvernement utilise le terme « problèmes de sécurité » pour justifier les restrictions de l'accès humanitaire dans certaines zones et à certaines périodes.
- Le staff étranger a besoin de visas spéciaux pour entrer en Birmanie mais seul un nombre limité est octroyé. De nombreux travailleurs humanitaires se sont vus refuser leurs visas.
- Même dans des situations d'urgence, les restrictions sur les visas sont toujours utilisées. Elles bloquent la mise en œuvre d'une réponse adéquate, comme ce fût le cas lorsque l'ouragan Giri frappa l'État d'Arakan.
- Les travailleurs étrangers ayant obtenu des visas peuvent faire face à des restrictions concernant les zones où ils sont autorisés à se rendre en Birmanie et la durée de leur séjour sur place (parfois limitée à une très courte période).
- Des autorisations de déplacement sont demandées aux travailleurs humanitaires birmans souhaitant se rendre dans des zones isolées. Ces documents doivent être renouvelés chaque mois et leur attribution peut être retardée voire refusée.
- Le staff rohingya travaillant pour des organisations internationales fait face à des restrictions de déplacement supplémentaires. Ces dernières ont été renforcées depuis les violences de 2012.
- Certains travailleurs humanitaires rohingyas travaillant pour des organisations humanitaires, y compris pour les Nations Unies, ont été victimes d'arrestations et de détentions arbitraires.
- Les travailleurs humanitaires doivent prévenir le gouvernement sept jours à l'avance pour pouvoir se déplacer dans certaines zones.
- Depuis les violences de 2012 et malgré l'accroissement des besoins en assistance humanitaire, l'accès au territoire est devenu plus difficile et les restrictions sont plus sévères.
- Les autorisations de passer la nuit dans des zones isolées sont souvent rejetées. Alors que les temps de trajet rendent les voyages aller/retour impossibles à réaliser en une journée, des projets sont ainsi bloqués sans être officiellement refusés.
- Le gouvernement n'a adopté aucune mesure efficace pour empêcher la propagation des campagnes de désinformation et d'incitation à la violence contre les organisations internationales d'aide humanitaire et leurs employés.
- Les autorités et les leaders politiques ont directement ou indirectement encouragé et soutenu, la propagation de la désinformation et de l'incitation à la violence contre les organisations internationales d'aide humanitaire.
- Les organisations humanitaires, dont Médecins Sans Frontières (MSF), ont subi des [menaces d'expulsion](#) ou ont été expulsées de manière permanente ou temporaire, de l'État d'Arakan où elles travaillaient.
- Les équipes humanitaires locales et leurs familles ont subi des menaces et des mauvais traitements.
- Les campagnes locales à l'encontre des organisations humanitaires internationales ont bloqué l'aide et incité la population locale à refuser de louer tout local, terrain, véhicule ou autres services aux organisations humanitaires.

Le gouvernement birman persiste à nier sa responsabilité concernant les conditions de vie déplorables des rohingyas. Il se dédouane en pointant du doigt le sentiment anti-rohingya local et en rejetant la faute sur le manque d'expérience des autorités locales, de l'administration et des policiers corrompus.

Le Président Thein Sein est toutefois très clair sur ses intentions, il a déclaré que son objectif était d'aboutir au départ de tous les rohingyas de Birmanie : *“La solution au problème est qu'ils puissent être réinstallés dans des camps de réfugiés gérés par l'UNHCR et que l'UNHCR subviennne à leurs besoins. Si certains pays les acceptent, ils pourront y être envoyés.”*

11 juillet 2012, lors d'une discussion avec le Haut Commissaire aux Réfugiés auprès des Nations Unies, Antonio Guterres, à propos de la situation des rohingyas.

Les camps de déplacés internes pour rohingyas

“ Dans les camps de déplacés, j'ai été témoin d'un niveau de souffrance humaine que je n'avais jamais vu auparavant... des conditions de vie alarmantes... un accès totalement insuffisant à des services de base dont la santé, l'éducation, l'eau et l'hygiène. »

Kyung-wha Kang, Secrétaire-Général Adjoint aux Affaires Humanitaires, en juin 2014 après une visite des camps de déplacés internes dans l'État d'Arakan.

« J'ai vu beaucoup de camps durant mon mandat mais les conditions de vie dans ces camps font partie des pires... Malheureusement, en tant que Nations Unies, nous ne sommes pas en mesure d'y entrer et de faire tout notre possible pour aider ces personnes, leur situation est terrible... C'est une situation épouvantable et nous devons agir. »

Baronne Valerie Amos, Sous-Secrétaire-Général aux Affaires Humanitaires, après avoir visité les camps de déplacés de l'État d'Arakan en Décembre 2012

Environ 140 000 rohingyas vivent dans des camps de l'État d'Arakan depuis 2012. Aucune prestation adéquate ne permet de répondre aux besoins en termes de santé, d'éducation, de logement, d'hygiène ou même d'alimentation. Les Nations Unies n'ont, officiellement, communiqué aucune information sur la situation dans les camps, probablement par peur de contrarier le gouvernement birman.

[En mars 2014](#), 33 bureaux d'organisations humanitaires ont été violemment attaqués par la foule. Utilisant le prétexte d'une insulte au drapeau bouddhiste de la part d'un travailleur humanitaire, les extrémistes ont provoqué les violences. Les attroupements, soi-disant « spontanés », disposaient des noms et adresses des bureaux des organisations humanitaires. Ni la police ni les forces de sécurité ne sont intervenues et les travailleurs humanitaires ont été forcés de fuir la région pour sauver leur vie. Les organisations humanitaires étaient pourtant les cibles de provocations depuis plusieurs semaines, sans que le gouvernement n'ait entrepris quoi que ce soit pour y mettre un terme. Bien que l'accès humanitaire ait, depuis, repris progressivement, il n'est toujours pas revenu au niveau de mars 2014 et cet incident n'a jamais été prouvé.

En dehors des camps

Les quelques 800 000 rohingyas vivant en dehors des camps ont également urgemment besoin d'aide humanitaire. Ils sont concernés par les mêmes restrictions de déplacement, mais ne bénéficient pas de l'aide des organisations internationales qui ont plus facilement accès aux camps qu'aux villages isolés. Leur accès à la santé, l'éducation et l'emploi est donc, également, considérablement limité.

Dans certaines zones, les taux de malnutrition dépassent les 20%.

Par ailleurs, il est difficile d'obtenir des informations détaillées, même dans les zones où les agences humanitaires et les Nations Unies ont accès aux statistiques. En effet, par peur de contrarier le gouvernement birman ou de subir ses représailles sous formes de restrictions, ces statistiques sont rarement publiées.

Exode massif et crise humanitaire en mer d'Andaman – mai 2015

En 2015, les discriminations s'étant encore accrue contre les rohingyas en Birmanie, leur exode a été 30% plus important qu'à la même période en 2014. Le 1er mai, au moins 30 corps, présumés rohingyas, ont été découverts dans un camp près de la frontière entre la Thaïlande et la Malaisie. Détenus par les passeurs, ils seraient morts de faim et de maladies car leur famille ne pouvait pas payer les rançons exigées pour leur traversée. Suite à cette découverte macabre, les autorités thaïlandaises ont mis en place des politiques répressives pour lutter contre le trafic d'êtres humains dans la région. Elles ont désorganisé les filières clandestines : les passeurs, qui avaient l'habitude de passer par la Thaïlande et qui s'en sont trouvés empêchés, ont alors abandonné les bateaux en mer, laissant plusieurs milliers de personnes dériver sans eau potable, médicaments ni nourriture. La Malaisie, la Thaïlande et l'Indonésie ont refoulé ces bateaux vers la mer, condamnant leurs occupants à une mort certaine. Face aux pressions internationales les 3 pays ainsi que la Birmanie se sont finalement engagés à porter secours aux migrants en détresse et à les accueillir temporairement sur leur territoire. [La crise sur la mer d'Andaman](#) a mis en lumière une situation qui dure depuis des années mais dont personne ne parle pour ne pas « interférer avec les [affaires internes](#) de la Birmanie ».

La Birmanie récuse par ailleurs toujours toute responsabilité dans le drame des boat people et ne semble pas vouloir s'attaquer aux véritables raisons de cet exode massif : les discriminations et la répression de la minorité des rohingyas.

Conclusion

La crise humanitaire dans l'État d'Arakan et l'appauvrissement volontaire de la minorité des rohingyas font partie d'une stratégie de répression à long terme, stratégie qui s'est intensifiée depuis le processus de réforme engagé depuis la sortie de la dictature en 2011.

Les politiques entreprises par le gouvernement birman et son inaction ont mis près d'un million de rohingyas, dans une situation d'urgence humanitaire et les organisations internationales font face à de plus en plus de restrictions pour leur apporter une aide humanitaire.

La stratégie du gouvernement semble efficace puisque depuis 2012, plus de 100 000 rohingyas ont fui la Birmanie par bateau, tandis que d'autres ont emprunté des chemins différents. Le nombre de rohingyas chassés du pays pourrait atteindre 10% du total de la minorité d'ici 2017.

L'ONG Human Rights Watch, dans son rapport, ainsi que le rapporteur spécial, dans ses conclusions, ont apporté les preuves de l'implication des autorités dans les violences de 2012 à l'encontre des rohingyas. Celles-ci ont par ailleurs été qualifiées de [nettoyage ethnique et de crimes contre l'humanité](#).

L'absence de réaction internationale a permis au gouvernement birman d'intensifier sa répression et de renforcer les restrictions concernant l'aide humanitaire apportée à la minorité. Le gouvernement birman se cache derrière des promesses pour s'attirer les faveurs de la communauté internationale mais celles-ci ne sont que façade. Il se fait prier pour consentir à des avancées mineures et utilise une tactique « d'un pas en avant pour deux pas en arrière ». [L'affaire de Médecins Sans Frontières](#) en 2014 illustre cette stratégie.

Alors que la Birmanie s'apprête à organiser les premières élections générales libres depuis des décennies, il est à craindre que le parti de l'ancienne junte militaire actuellement au pouvoir (l'USDP), [instrumentalise la minorité rohingya](#) à des fins politiques.

[La position de la communauté internationale](#) et notamment des États-Unis, de l'Union Européenne et des agences des Nations Unies est en train de s'affaiblir. Les pressions exercées sur le gouvernement birman en matière d'accès humanitaire sont insuffisantes. Peu de pays persistent à l'appeler à réformer la Loi sur la Citoyenneté de 1982 et grand nombre de décideurs politiques ont cessé d'utiliser le terme « rohingya ». Comment la communauté internationale pourrait-elle être en mesure de protéger les droits des rohingyas lorsqu'elle ne prononce même pas leur nom ?

Recommandations

- Le Secrétaire Général des Nations Unies, Ban Ki-moon devrait diriger personnellement les [négociations pour assurer un accès humanitaire libre](#) et sans entraves dans l'État d'Arakan. La communauté internationale et plus spécifiquement les gouvernements européens, devraient encourager Ban Ki-moon à aborder cette question et lui apporter leur soutien.
- Les gouvernements devraient s'engager à conditionner leurs futures relations diplomatiques avec la Birmanie, à un accès humanitaire sans entraves, à la réforme de la loi sur la Citoyenneté de 1982 et à l'abolition des politiques et pratiques discriminatoires à l'encontre des rohingyas.
- Les diplomates et officiels des Nations Unies devraient employer le mot "rohingya" à la fois en public et en privé. En évitant ce terme, ils légitiment les discriminations et les campagnes du gouvernement birman présentant les rohingyas comme des immigrants illégaux.
- La crise humanitaire des rohingyas en Birmanie fait partie de politiques systématiques d'appauvrissement de ces derniers. Ces mesures peuvent constituer des crimes contre l'humanité et contribuent à un nettoyage ethnique. La communauté internationale devrait encourager la mise en place d'une [enquête internationale](#) sur les violations du droit international commises à l'encontre des rohingyas en Birmanie.
- Des termes forts et spécifiques concernant les rohingyas doivent être inclus dans la prochaine résolution du Conseil des Droits de l'Homme des Nations Unies sur la Birmanie. Cette résolution devrait inclure l'utilisation du terme "rohingya", l'exigence d'un accès humanitaire libre, la réforme de la Loi sur la Citoyenneté de 1982, la levée de toute politique discriminatoire et la mise en place d'une Commission d'Enquête des Nations Unies sur les violations du droit international commises à l'encontre des rohingyas en Birmanie.

Briefer publié par Burmese Rohingya Organisation UK et Info Birmanie

rohingya@brouk.org.uk www.brouk.org.uk

infobirmanie@gmail.com www.info-birmanie.org